

**SAVOIE**

# Une plateforme d'insertion ASE pour préparer l'après

Après deux années d'expérimentations, la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie pérennise son dispositif. Unique en France, il permet à des enfants protégés de bénéficier des chantiers éducatifs habituellement réservés à la prévention spécialisée. Un moyen de prévenir les sorties sans solution.

Elle avait 15 ans lorsque son éducateur référent, au service d'accueil d'urgence, lui a proposé de rejoindre le projet. À l'époque, de son propre aveu, Lalie faisait « *n'importe quoi* », n'écoutait personne, ni ses parents, ni les professionnels qui l'entouraient. Aujourd'hui, c'est une tout autre jeune fille, majeure depuis peu, qui s'apprête à intégrer une formation de commis de cuisine en septembre. La plateforme d'insertion ASE (aide sociale à l'enfance), lancée en 2022 par la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Savoie (SEAS) fut pour elle un déclic : « *Je me suis passionnée pour la restauration. Ça m'a donné envie de travailler, de gagner ma vie*, expliquait-elle. *Plus tard, j'aimerais créer mon restaurant.* »

Outil de remobilisation, la plateforme entend prévenir les sorties sans solution à la fin de la mesure administrative ou judiciaire, dans l'esprit de la loi « Taquet ». Elle propose à chaque jeune 50 heures de chantiers éducatifs et 10 d'accompagnement individualisé. Et c'est là toute son originalité. Car d'ordinaire, ces chantiers sont réservés à la prévention spécialisée. Régis par une circulaire de 1999, ils permettent de réaliser un projet éducatif, rémunéré, à travers différents supports : rénovation d'un hall d'immeuble, aménagement d'un espace urbain ou paysager...

## Une culture de la prév' au service de l'ASE

Avec la plateforme, les jeunes, qu'ils soient dans un parcours de l'ASE ou de la protection judiciaire de la jeunesse, bénéficient du savoir-faire de l'Agence chantiers, service créé en 2009 par l'association. Ils rencontrent leurs



homologues de la prévention spécialisée, expérimentant l'esprit d'équipe dans une logique d'ouverture et de mixité. « *Les jeunes de l'ASE, qui ne peuvent pas compter sur leurs parents, se caractérisent par un environnement relationnel très faible*, explique Raphaël Primet, directeur dispositif prévention de la Sauvegarde. *La prév' a cette force de travailler en partenariat avec les acteurs du territoire. C'est cette culture, ce réseau, qu'on met à leur service.* »

Orientés par le département ou les associations du territoire, les jeunes, âgés de 16 à 23 ans, doivent être volontaires. Dans une logique partenariale, un comité technique, composé de représentants du département et de l'Agence, valide les admissions. Créé « pour, à partir et avec » la personne, le projet fait l'objet d'un autodiagnostic pour bien cibler ses besoins et la placer au cœur de la démarche. « *On respecte les principes de la prév' qui travaille sans mandat, à l'échelle d'un territoire, en développant le pouvoir d'agir* », poursuit Raphaël Primet.

Les chantiers sont assurés par trois éducateurs, en fonction des corps de

métier choisis : bâtiment ou restauration. « *Notre objectif n'est pas de faire des jeunes de futurs peintres ou cuisiniers, mais de les remobiliser, et d'acquérir des compétences professionnelles comme le travail en équipe et le respect des consignes* », explique Nina Soumbou, éducatrice technique spécialisée.

## Améliorer la confiance

La professionnelle accompagne ceux qui intègrent le chantier cuisine, et s'occupe aussi de la plateforme ASE : elle accueille les mineurs confiés, discute de leur orientation et du suivi de leur parcours. « *La cuisine permet de se dévoiler. Autour d'une découpe d'oignons, le jeune peut parler de sa "conso"*, illustre Nina Soumbou. *Je peux l'accompagner, l'orienter vers l'association spécialisée en addictologie, Le Pélican, et travailler la problématique avec son éducateur référent. La force du chantier est d'introduire la possibilité pour le jeune d'être perçu de manière décalée.* »

Imaginée en 2020, pour répondre aux problématiques de la crise sanitaire, l'initiative s'est structurée dans le cadre d'un appel à projet pour éviter les sorties sèches. Aujourd'hui pérennisée, l'expérimentation menée de 2023 à 2025 a permis d'accueillir 63 jeunes, et ne cesse de monter en charge. Les premiers résultats, observés en 2023 par une mesure d'impact social, montrent qu'au-delà de la réponse à un besoin financier, l'accompagnement a étoffé le réseau des jeunes et leur connaissance des services de droit commun. Surtout, il a amélioré leur confiance et leur bien-être... ■

David Prochasson